

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

Leçon 19.4 – La doctrine du pardon des péchés

La distribution du pardon de Dieu en Christ

Par son obéissance parfaite dans la vie et dans la mort, notre Seigneur Jésus a gagné pour toute l'humanité le pardon des péchés. Jésus a achevé son œuvre de rédemption et de réconciliation. Mais il est maintenant nécessaire que ce pardon soit transmis ou véhiculé aux pécheurs individuels afin qu'ils puissent s'en saisir et l'appliquer à eux-mêmes. C'est pourquoi le pardon de Dieu doit être distribué au monde et doit être reçu par les individus pour qu'ils puissent profiter de ses bienfaits. C'est l'œuvre spécifique de Dieu le Saint-Esprit.

Dans son explication du troisième article du Credo des Apôtres dans son Grand Catéchisme, Martin Luther aborde la distribution du pardon de Dieu de la manière suivante : « *Ni toi, ni moi, nous ne pourrions jamais connaître Christ, ni croire en lui, et le regarder comme notre Seigneur, si le Saint-Esprit n'ouvrail pas notre cœur à la prédication de l'Évangile. L'œuvre de notre rédemption est accomplie : Christ nous a acquis et nous a gagné ce trésor par ses souffrances, sa mort et sa résurrection, etc. ; mais, si cette œuvre restait cachée et ignorée, elle aurait été accomplie en vain, elle serait perdue. C'est donc pour que ce trésor ne restât pas enfoui, mais qu'il fût connu et goûté, que Dieu a donné et nous fait annoncer sa Parole ; par elle, il nous communique son Saint-Esprit avec la mission de nous faire connaître et de nous apprécier le grand trésor de la rédemption* » (p. 53, soulignement ajouté).

Si, par exemple, une grande ville a besoin de nourriture, sinon ses habitants mourront de faim, et que la nourriture dont elle a besoin est stockée dans un entrepôt dans une ville voisine, mais qu'il n'y a aucun moyen d'apporter la nourriture nécessaire à cette ville, alors la nourriture stockée ne fera aucun bien aux habitants affamés, même si l'entrepôt contient suffisamment de nourriture pour tous. La nourriture doit être distribuée ; elle doit être apportée aux citoyens affamés pour qu'ils puissent la manger et survivre. De la même manière, le pardon de Dieu que Jésus a gagné pour tous doit être distribué à ceux qui en ont besoin ; sinon, il n'y a pas de bénéfice, et les pécheurs dont Jésus a gagné le pardon seront toujours perdus parce que le pardon ne leur a pas été apporté par le biais de l'Évangile du Christ.

Dieu offre et transmet son don du pardon par le biais de l'Évangile dans la Parole et le Sacrement. C'est ce que l'apôtre Paul appelle « **la parole de la réconciliation** » (2 Corinthiens 5:19): « **Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, en n'imputant point aux hommes leurs offenses, et il a mis en nous la parole de la réconciliation** ». Ceux qui savent ce que Jésus a fait pour le monde par sa souffrance et sa mort doivent faire entendre aux autres cette Bonne Nouvelle de ce que Jésus a fait. Lorsque les croyants en Christ parlent de cet Évangile à d'autres ou soutiennent d'autres personnes qui parlent de cet Évangile en leur nom, ils participent à la distribution du pardon, ou ce que Paul appelle « **le ministère de la réconciliation** » (2 Corinthiens 5:18): « **Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Christ, et qui nous a donné le ministère de la réconciliation** ». De cette manière, « **nous faisons donc les fonctions d'ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortait par nous ; nous vous en supplions au nom de Christ : Soyez réconciliés avec Dieu !** » (2 Corinthiens 5:20).

Au cours de son ministère sur terre, Jésus a lui-même transmis le pardon des péchés à des pécheurs individuels. Il a pu le faire parce qu'il savait ce qu'il allait faire sur la croix. Par exemple, un homme paralysé a été descendu du toit devant Jésus. Jésus n'a pas tout de suite guéri l'homme, mais il lui a dit : « **Prends courage, mon enfant, tes péchés te sont pardonnés** » (Matthieu 9:2). Alors Jésus a dit à la foule : « **Le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés** » (Matthieu 9:6).

Le soir du dimanche de Pâques, le Sauveur ressuscité a donné à ses disciples le pouvoir et l'autorité de distribuer le pardon de Dieu aux autres. Nous lisons : « **Jésus leur dit de nouveau : La paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés** » (Jean 20:21-23). Il leur a donné l'ordre d'aller dans le monde entier avec l'Évangile du pardon. Il leur a dit : « **Que la repentance et le pardon des péchés seraient prêchés en son nom à toutes les nations** » (Luc 24:47).

Le Saint-Esprit s'est exprimé par l'intermédiaire de Pierre le jour de la Pentecôte : « **Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés** » (Actes 2:38). Le baptême transmet le pardon des péchés, tout comme la Cène. En effet, Jésus a dit : « **Ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés** » (Matthieu 26:28).

Puisque Jésus a donné l'autorité de distribuer son pardon à ses disciples, et que l'ensemble de ses disciples constitue l'Église chrétienne, c'est l'Église chrétienne qui a l'autorité de distribuer le pardon de Dieu partout. C'est pourquoi Luther dit dans son *Grand Catéchisme* : « *Nous croyons aussi que, dans la chrétienté, nous avons la rémission des péchés qui est opérée par les saints Sacrements et par l'absolution ; de plus, nous avons dans l'Évangile beaucoup de versets de consolation qui fortifient notre foi. Ainsi, les Sacrements, tout l'Évangile et toutes les fonctions du saint ministère font partie intégrante de cet article qui est très important* » (p. 55). « *Il nous a donné l'Évangile, dans lequel il n'y a que pardon, bien avant que nous ayons pu le lui demander* » (p. 65).

Ainsi, dans les *Articles de Smalkalde*, Luther a écrit : « *L'Évangile ... nous apporte remède et secours contre le péché, et non pas d'une seule manière, car Dieu est surabondamment riche en miséricorde. L'Évangile vient à notre aide, premièrement, par la parole orale, dans laquelle la rémission des péchés est prêchée dans le monde entier. C'est là l'office propre de l'Évangile. Deuxièmement, par le baptême. Troisièmement, par le saint Sacrement de l'autel. Quatrièmement, par le pouvoir des clefs, et aussi par les entretiens et les encouragements mutuels des frères* » (LA FOI DES ÉGLISES LUTHÉRIENNES *Confessions et Catéchismes*, p. 270 §438).

Ainsi, l'Esprit Saint nous distribue le pardon du Christ en nous donnant l'Évangile, la Bonne Nouvelle. Cet Évangile nous parvient par le Baptême, par la Parole parlée, par la Parole écrite, par la Sainte Cène, par l'absolution générale ou privée après avoir confessé nos péchés, et même par une conversation ordinaire, lorsqu'un chrétien dit à quelqu'un d'autre que ses péchés sont pardonnés parce que Jésus les a payés par sa souffrance et sa mort et que Jésus est ressuscité d'entre les morts pour nous assurer qu'ils ont vraiment été effacés.

Questions

1. Pourquoi le pardon des péchés obtenu par le Christ doit-il être distribué ?
2. Quelle est la personne du Dieu trinitaire chargée de distribuer le pardon ?
3. Comment le pardon du Christ est-il distribué aux individus ?
4. Que signifie le ministère de la réconciliation et la parole de réconciliation ?
5. Quand Jésus a-t-il donné à ses disciples l'autorité de distribuer le pardon ?
6. Pourquoi devons-nous appeler le Baptême et la Sainte Cène des moyens par lesquels le pardon est distribué ?
7. Quels autres moyens Luther mentionne-t-il pour distribuer le pardon ?